

FORMATION UNITÉ MOBILE HOSPITALIÈRE PARA-MÉDICALISÉE - UMHP



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Contacter HVL
• tel : 06 15 04 69 79
• email : contact@hvl.healthcare

LIEU DE LA FORMATION

HÔPITAL VIRTUEL DE LORRAINE
Campus Santé
CESU
Bâtiment D - rez de chaussée
9, avenue de la forêt de Haye
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

PUBLICS CONCERNÉS

Professionnel actuellement en poste au SMUR :

- Ambulanciers en SMUR
- Infirmier dans une structure d'urgence avec une expérience de la pratique de l'activité spécifique de SMUR

Prérequis :

- Etre infirmier en poste dans une structure d'urgence depuis au minimum deux ans et avoir une expérience en SMUR depuis au moins un an
- Etre ambulancier en SMUR depuis au moins un an
- Etre titulaire de l'AFGSU 2 en cours de validité

DÉROULÉ

- Validation d'un module en e-learning et une formation complète de 4 jours en présentiel continu ou discontinu.
- Horaires : 9h00 - 17h00

OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET PÉDAGOGIQUES :

Intervenir en équipe UMH-P, dans le respect du champ de compétences de chaque professionnel pour la prise en charge d'un patient pour toute situation d'urgence médicale ne nécessitant pas la présence physique d'un médecin ou éventuellement dans l'attente de son intervention, à la suite d'un déclenchement par le SAMU et sous la responsabilité du médecin régulateur du SAMU.

- Connaître les modalités de déclenchement et les conditions d'exercice d'une UMH-P selon les recommandations
- Travailler en équipe pré hospitalier en l'absence de médecin SMUR et avec les professionnels présents
- Recueillir les éléments anamnestiques, cliniques et paracliniques
- Transmettre le bilan reprenant les éléments clés en utilisant les outils de communication adaptés
- Utiliser les outils de télémédecine (ECG, Visio régulation...)
- Adapter la prise en soins en relation avec le médecin régulateur du SAMU
- Assurer la surveillance permanente du patient
- Communiquer de manière adaptée avec les différents intervenant, le patient et son entourage
- Respecter les règles du secret professionnel vis-à-vis des autres intervenants
- Respecter les règles de sécurité et d'hygiène lors d'une intervention
- Application stricte des protocoles établis sécurisant la prise en charge
- Délivrance de soins infirmiers adaptés à la situation clinique du patient dans le respect du cadre réglementaire du professionnel engagé

EFFECTIFS

12 personnes maximum

COÛT

600 € par apprenant



Centre d'Enseignement
des Soins d'Urgence



processus certifié

Formation accréditée
NASCE

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

➔ Retrouver les dates des prochaines sessions sur : www.hvl.healthcare/formations